



Interview du 1er adjoint réalisé par les enfants de l'école

Les propos ci-dessous ont été recueillis et écrits par les enfants de l'école de La Forclaz lors d'une rencontre avec le 1er adjoint le 12 décembre 2011. Le texte de l'interview ci-dessous n'a fait l'objet d'aucune modification ou correction.

1. Bonjour. Aujourd'hui nous allons interviewer Cyril Gallay, un des adjoints au maire. Nous aimerions savoir quel est son rôle et en savoir un peu plus en détail sur la mairie de La Forclaz.

2. Bonjour Cyril. Je te remercie de nous accueillir à la mairie. Est-ce que nous pourrions te poser quelques questions s'il te plaît ?

Bien sûr, on est là pour ça !

3. Tout d'abord, quel âge as-tu ?

J'ai 31 ans et dans cinq jours, j'en aurai 32.

Où est-ce que tu habites ?

J'habite au Cruet.

Es-tu marié, est-ce que tu as des enfants ?

Non, je ne suis pas marié et je n'ai pas d'enfant.

As-tu un autre travail ?

Je suis informaticien à La Forclaz, j'ai ma propre entreprise.

Je travaille sur tout ce qui touche l'informatique, les ordinateurs.

4. Que fais-tu à la mairie ?

Je suis le premier adjoint au maire, je remplace le maire quand il est absent. Je suis en charge de plein de projets, je préside les commissions ...

Quelle est ta place dans le conseil municipal ?

Je suis le deuxième après le maire. Il y a un deuxième adjoint, Maurice Michau. Avec le maire et Maurice, on travaille sur les projets de la commune.

Depuis quand y travailles-tu ?

Je suis élu à la mairie depuis avril 2008, date des dernières élections municipales.

Comment as-tu fait pour être adjoint ?

Il faut se présenter aux élections municipales. J'ai été élu au conseil municipal et le conseil municipal m'a élu premier adjoint en 2008.

5. Aimes-tu ton métier ?

Oui, ça me permet de voir beaucoup de gens et beaucoup de choses que je n'aurais pas vues si je n'avais pas été adjoint.

Le trouves-tu difficile ?

Non, je ne le trouve pas difficile, il est plutôt passionnant, c'est un super travail.

6. Travailles-tu tous les jours à la mairie ?

Non, c'est le maire qui travaille tous les jours à la mairie. Moi, je vais surtout dans les autres villages dans des réunions.

Combien de temps travailles-tu par jour à la mairie ?

Par jour, c'est difficile car ça varie beaucoup. Par semaine, ça fait à peu près vingt heures.

A quoi ressemble une journée de travail à la mairie ?

C'est jamais les mêmes. Il peut y avoir des réunions, parfois ailleurs qu'à la mairie, des rendez-vous avec des gens.

Combien y a-t-il de personnes qui y travaillent ?

A la mairie, il y a la secrétaire, Sylviane. Pour la mairie, il y a Laure qui fait la garderie, Yves qui s'occupe des travaux avec Hervé et Stéphanie qui s'occupe du ménage.

Il y a le maire, les deux adjoints et huit autres conseillers municipaux.

Comment fonctionne-t-elle ?

Sylviane s'occupe de l'administration : des actes de naissance, de la comptabilité, du courrier et de plein d'autres petites choses ...

Yves s'occupe des travaux, il regarde si l'eau potable marche bien, s'il y a des cailloux sur la route, du déneigement, du transport scolaire, il tond les pelouses ...

Laure s'occupe de la garderie.

Stéphanie fait le ménage dans la semaine.

Quel est le rôle du maire ?

Il préside le conseil municipal et il donne les tâches aux conseillers municipaux. Il exécute ce que dit le conseil municipal. Il représente l'Etat français, il est donc officier de police judiciaire.

Combien de mandats a-t-il fait ?

Il est maire depuis trois, c'est son mandat qui est en cours. Il a été conseiller municipal pendant quatre mandats avant.

Combien de temps un maire y reste-t-il ?

Le maire reste maire pendant six ans et il peut rester plus longtemps s'il se fait élire plusieurs fois par le conseil municipal.

Combien êtes vous de conseillers ?

On est onze conseillers municipaux en comptant le maire et les adjoints. C'est le nombre d'habitants qui nous permet de calculer le nombre de conseillers municipaux.

Y a-t-il des groupes de conseillers et d'adjoints qui s'occupent de choses particulières ?

On appelle ça des commissions. Des groupes de conseillers travaillent sur des projets en commun, par exemple pour les travaux.

C'est Maurice Michaux qui s'occupe de la commission des travaux avec d'autres conseillers. Il y a des commissions « urbanisme », « communications », « finances » ...

Pourquoi y a-t-il une mairie dans chaque village ?

Il y a une mairie dans chaque commune qui sont composées parfois de plusieurs villages chacune. Ce doit être à l'époque de la Révolution française que les cartes ont été découpées en communes et on a mis une mairie dans chaque commune.

Comment la mairie gagne-t-elle de l'argent ?

La mairie gagne de l'argent avec les impôts. Il y a trois taxes : la taxe foncière, la taxe d'habitation et la taxe professionnelle. Il y a aussi d'autres petites choses qui font rentrer de l'argent (l'eau potable, la location de caveaux au cimetière).

Cet argent sert à payer le personnel de la mairie et sert pour les investissements comme la cantine scolaire et l'Agospace.

Quand est-ce que la mairie a été construite ?

Elle a dû être construite juste après la Révolution. Elle a été complètement rénovée à la fin des années 60.

Où se passent les réunions ?

Elles se passent dans cette salle, à la mairie.

Comment se passent les réunions à la mairie ?

Le maire convoque le conseil municipal. Il envoie une lettre, une convocation avec un ordre du jour. C'est les choses dont on va parler.

Le maire prend point par point l'ordre du jour. Le conseil municipal va donner son avis sur chaque point. Par exemple, pour la cantine, on a eu plusieurs réunions et on a décidé finalement de la faire.

Comment faites vous quand il y a des absents lors de ces réunions ?

Pour qu'on puisse faire une réunion, il faut au moins six personnes présentes, donc pas plus de cinq absents. C'est ce qu'on appelle le quorum. Les absents peuvent donner des procurations, c'est à dire donner le pouvoir à quelqu'un qui est présent à la réunion pour voter à leur place. S'il y a plus d'absents que de présents, la réunion est reportée la semaine suivante par exemple. Si lors de la nouvelle réunion il y a encore trop d'absents, on peut quand même la faire.

Combien y a-t-il de réunions par mois ? Durent-elles longtemps ?

Il y a à peu près une réunion par mois. La loi nous demande de faire au moins une réunion par trimestre.

Leur durée dépend de l'ordre du jour, parfois cinq heures, parfois deux heures...

Ton travail d'adjoint, est-ce du bénévolat ?

Oui et non. Non parce que je touche une indemnité de 225€ par mois. Oui parce que cela prend beaucoup d'heures par semaine.

Mais c'est surtout un choix. J'avais envie de faire ça.

Dans les grandes villes, les indemnités peuvent suffire pour vivre.

Quand vont se dérouler les prochaines élections ?

Les prochaines élections municipales seront en 2014.

L'année prochaine il y a les élections présidentielles et législatives.

A chaque fois, on élit pas les mêmes personnes qui ne représentent pas les même territoires.

Les élections municipales sont pour la commune.

Les élections cantonales sont pour le département.

Les élections régionales sont pour la région.

Le président lui représente toute la France.

Où se passent les élections municipales ?

S'il n'y a que des élections municipales, elles se passent à la bibliothèque.

Les élections régionales se sont passées dans la salle du conseil municipal. On utilise un isolement.

Comment se passent-elles ?

Il faut des candidats qui vont se regrouper par liste.

Le jour des élections, les administrés de la Forclaz vont venir à la mairie pour voter et ils vont choisir parmi les listes pour qui ils vont voter. Ils choisissent le bulletin de la liste qu'ils veulent élire. Ils votent dans l'isoloir car le vote doit rester secret. Quand ils sortent de l'isoloir, on met l'enveloppe dans l'urne. Le soir, on ouvre l'urne et c'est la liste

qui a le plus de voix qui est élue.

Est-ce que tu prends des décisions avec le maire ?

Il n'y a que le maire qui peut décider. Les conseillers peuvent aider le maire à prendre des bonnes décisions. C'est le maire qui a les responsabilités. En cas de problème, c'est lui qui aura des problèmes.

Est-ce que c'est le maire qui donne les permis de construire ?

C'est le maire qui donne les permis de construire mais seulement après avoir demandé l'avis des services de l'État : la direction départementale du territoire qui vérifie que les permis de construire sont conformes à la loi.

Le maire peut dire qu'il n'est pas d'accord avec certaines constructions mais cela peut se terminer au tribunal administratif.

Avez-vous fait un vote pour la construction de l'Agorespace ?

Oui, on a fait un vote en mars ou avril 2010. Ça a été décidé à l'unanimité, tous les conseillers présents à la réunion étaient d'accord pour la construction de l'Agorespace.

Comme c'est une construction importante, le maire a besoin de l'accord des conseillers.

Vas-tu dans les autres communes ?

Oui, je vais dans les autres communes très souvent. Je vais une fois par semaine au Biot pour la communauté de communes.

Je suis allé la semaine dernière à La Vernaz pour discuter des paysages du Chablais. Je suis allé aussi aux Gets pour discuter de l'extension de la communauté de communes de la Vallée d'Aulps.

Discutez-vous avec les communes des alentours pour prendre des décisions ?

Oui parce que le maire de La Forclaz et le conseil municipal ne peuvent pas décider de tout. D'autres choses sont de la compétence des autres organismes.

Par exemple, avec les autres conseillers de la communauté de communes de la Vallée d'Aulps, on discute de plein de projets comme par exemple, les travaux effectués sur la route qui passe Chez Morel.

Y a-t-il des conseils municipaux dans les autres communes ?

Oui, il y a des conseils municipaux dans toutes les communes de France, soit environ 36 000 conseils municipaux donc 36 000 maires.

7. Pour qui voteras-tu lors des prochaines élections ?

C'est pas facile. Il faudrait savoir qui va se présenter.

Je voterai pour des gens honnêtes, qui ont de l'expérience, qui savent avoir des responsabilités. Il faudrait quelques jeunes pour avoir une vision plus moderne de l'avenir.

Mais te dire pour qui exactement, je ne sais pas. Il y a plein de gens qui correspondent !

Penses-tu rester à la mairie et un jour devenir maire ?

Ce n'est pas que moi qui vais choisir !

Je vais me représenter si j'estime que j'ai fait du bon travail. Il faudra ensuite que les gens de La Forclaz m'élisent.

Après, devenir maire, c'est un petit peu tôt. J'ai une entreprise et être maire, ça prend beaucoup de temps. Où alors, il faudrait une bonne équipe prête à bien m'aider.

Est-ce que vous empêcherez que l'école ferme, si elle venait à fermer ?

On travaille déjà avant que ça ferme. On rencontre l'inspecteur ou des autres communes qui ont déjà connues ce problème là. On essaye d'empêcher tous les jours que l'école ferme. Si on nous dit un jour que l'école de La Forclaz ferme, les élus feront tout pour empêcher cela mais on espère que tout le monde nous aidera : les parents d'élèves et la population pour qu'on sente qu'on est soutenu par beaucoup de monde.

8. Nous te remercions d'avoir répondu à nos questions et de nous avoir accueilli.

Maintenant, nous en savons un peu plus sur le fonctionnement de la mairie.

Au revoir et à bientôt.